

Extraits du discours de Benoît XVI

« Actuellement, l' Europe doit faire face à des questions complexes de grande importance, telles que la croissance et le développement de l' intégration européenne, la définition toujours plus précise de politiques communes au sein de l' Union et le débat sur son modèle social.

Pour atteindre ces objectifs, il sera important de s' inspirer, avec une fidélité créative, de l' héritage chrétien qui a apporté une contribution tout à fait particulière à la formation de l' unité de ce continent.

En tenant compte de ses racines chrétiennes, l' Europe sera capable de donner une orientation sûre au choix de ses citoyens et de ses peuples, elle renforcera sa conscience d' appartenir à une civilisation commune et elle consolidera l' engagement de tous dans le but de faire face aux défis du présent en vue d'un avenir meilleur.

Par conséquent, j' apprécie la reconnaissance accordée par votre groupe à l'héritage chrétien de l'Europe qui offre de précieuses orientations éthiques dans la recherche d' un modèle social qui réponde de manière adéquate aux questions posées par une économie déjà mondialisée et par les mutations démographiques, en assurant la croissance et l' emploi, la protection de la famille, l' égalité des chances pour l' éducation des jeunes et la sollicitude pour les plus pauvres...

Par ailleurs, le soutien que vous apportez à l'héritage chrétien peut contribuer de manière significative à tenir en échec une culture aujourd' hui très amplement diffusée en Europe qui relègue dans la sphère privée et subjective la manifestation des convictions religieuses de chacun.

Des politiques élaborées sur ce principe n' ont pas seulement comme conséquence de dénier un rôle public au christianisme; de manière plus générale, elles refusent tout lien avec la tradition religieuse de l' Europe, qui est pourtant très claire, en dépit de ses diversités confessionnelles, en menaçant ainsi la démocratie elle-même, dont la force dépend des valeurs qu'elle défend (Jean-Paul II - cf. *Evangelium vitae*, n. 70).

Etant donné que cette tradition, précisément au sein de ce que l' on pourrait appeler son unité polyphonique, est porteuse de valeurs qui sont fondamentales pour le bien de la société, l' Union européenne ne peut trouver qu' un enrichissement à la reconnaître. **Ce serait un signe d'immaturité, voire de faiblesse, de choisir de s' y opposer ou de l' ignorer, plutôt que de dialoguer avec elle.**

Dans ce contexte, il faut reconnaître qu' une certaine intransigeance séculière se révèle ennemie de la tolérance et d' une saine vision séculière de l' Etat et de la société. C' est pourquoi je me réjouis que le traité constitutionnel de l' Union européenne prévoie une relation organisée et permanente avec les communautés religieuses, en reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique.

Par dessus tout, j'ai confiance dans le fait que la mise en oeuvre effective et juste de cette relation commencera dès à présent, avec la co-opération de tous les mouvements politiques, indépendamment de leurs orientations partisanses...